

## « Géraud de Salles, du prieur au maître »

Saura-t-on jamais qui fut réellement Géraud de Salles, auquel l'abbaye de Cadouin comme plusieurs autres monastères doivent tant ?

Le personnage est très difficile à cerner car, sa « *Vita Beati Giraldis de Salis* <sup>1</sup> » a été écrite longtemps après sa mort par un moine de l'abbaye poitevine des Châtelliers. Or, celle-ci très colorée est plus hagiographique qu'historique. La perte irrémédiable des archives de l'abbaye de Saint-Avit (aujourd'hui Saint-Avit-Sénieur) ne permet pas de connaître les tenants et aboutissants ayant conduit Géraud à y faire profession de foi jusqu'à en devenir chanoine.

En fait, seules les cinq dernières années de sa vie nous sont connues essentiellement grâce à cinq cartulaires écrits (voire réécrits) eux aussi après sa disparition.

Alors, on a comblé les vides, pour faire du chanoine Géraud, un ermite devenu itinérant, comme son ami Robert d'Arbrissel fondateur de l'abbaye de Fontevraud. Le voilà maintenant prêchant et rassemblant autour de sa personne des ermitages épars dans divers diocèses du Poitou, Angoumois, Quercy, Toulousain, etc.

Cette vision largement répandue se heurte au fait que jusqu'en 1115 plusieurs actes confirment qu'il est toujours chanoine de Saint-Avit et est même prieur de Salles-de-Cadouin.

A-t-il réellement abandonné la vie canoniale pour se faire ermite ?

Pourquoi, à la fin de sa vie, s'élança-t-il sur les routes pour stabiliser de nombreux ermitages qui jusque là et en toute indépendance parsemaient les bois, au grand dam des prélats locaux ?

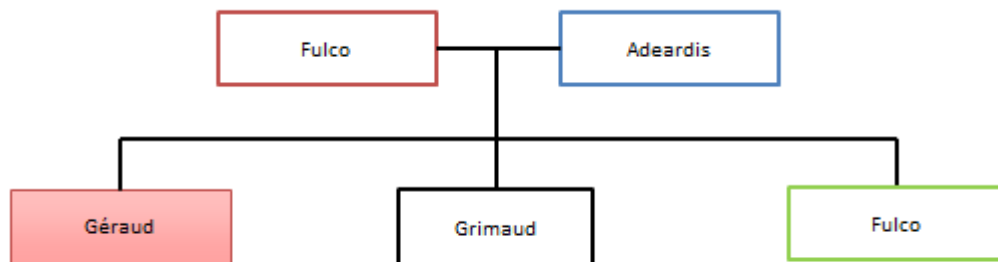
Voici quelques éléments de réponse, qui ne sauraient ternir aucunement l'aura de ce personnage décidément aussi méconnu qu'attachant.

### Géraud et sa famille.

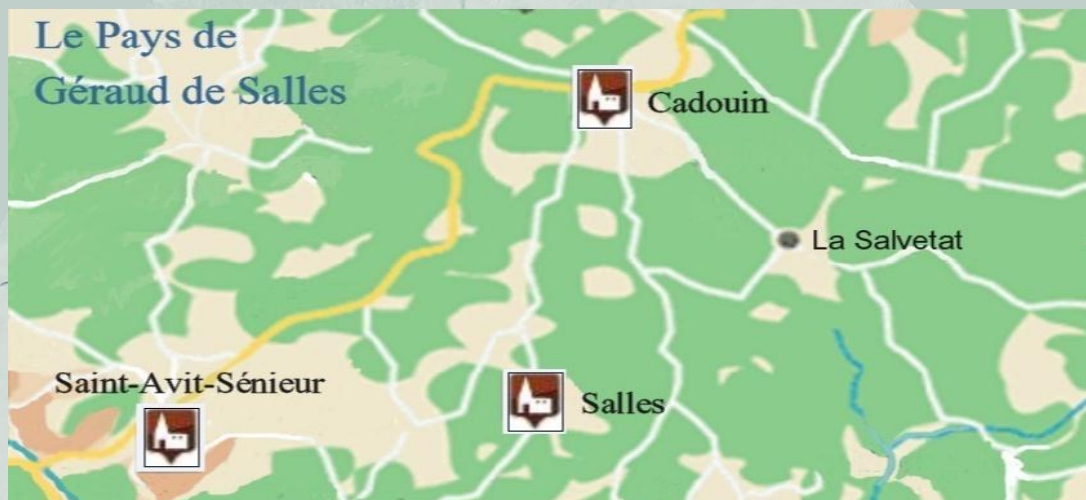
Selon la tardive et peu fiable « *Vita B. Giraudi* », le père de Géraud se nommerait Fulco (= Foulque) et sa mère Adeardis (= Adelarde ou Adémarde ?). Tous deux étant issus de nobles familles de « *chevaliers de condition, chrétiennes de profession et religieuses de dévotion* ».

Si quelques chartes médiévales du Périgord sont ratifiées par des Fulqueri, Fulquier, Fulco, il reste toutefois difficile à partir de ce simple « *marqueur lignager* » de rattacher le père de Géraud à une noble famille précise.

Quoi qu'il en soit, ce couple Fulco-Adeardis donna le jour à trois fils, Géraud, Grimaud et Fulco lesquels seront bien entendu des « *flambeaux de la vie religieuse* ».



Toujours selon cette même « Vita », Géraud naquit en Périgord « *in vico de Salis* ». Or, il existe en cette belle région, de nombreux lieux portant le nom de Salis, qu'on traduit en Sales ou Salles. Toutefois, nous chercherons de préférence un lieu situé dans les environs proches de Cadouin et Saint-Avit-Sénieur.



Si nous ne trouvons pas dans les chartes du XII<sup>ème</sup> siècle qui nous sont parvenues de seigneur dénommé Foulque, possédant « *Salis* », c'est que peut-être, ce fief relevait non de lui mais de son épouse.

Dame « *Adeardis* » serait-elle alors issue d'un des nobles lignages locaux tels celui des Madaillan, Biron, Badefols, ou autres ? Lesquels bienfaiteurs de l'Église locale ont de nombreuses possessions autour de Cadouin.

Dès lors, nous comprendrions que cette Adémarde se soit mariée voire remariée avec un petit noble (local ou non), du nom Fulco. Et ce, en lui apportant dans sa corbeille de noces, le petit fief de Salles, en forêt de la Bessède. Dans lequel a pu exister déjà une modeste chapelle familiale.

Ceci s'accorderait pour confirmer la naissance de Géraud vers 1055-1060, dans les domaines maternels de Salles, aujourd'hui simple hameau de la commune de Cadouin.

Comme tous les historiens, en nous basant sur l'incertaine « *Vita Beati Giraudi* » et faute d'actes médiévaux nouveaux et indiscutables, nous en sommes réduits à accepter ces suppositions<sup>2</sup> et restons à notre tour bien incapable de prouver les origines familiales exactes de notre personnage !

### **Géraud entre à Saint-Avit.**

La « *Vita Beati Giraudi* » signale que, tout jeune encore, Géraud fut envoyé dans les écoles. Et ce, au « *monastère de Saint-Avit situé non loin de la villa de Salis et de la maison de ses parents* »

Si lors de la naissance de Géraud la « *Vita* » avait défini Salis comme un « *vicus* » c'est-à-dire un bourg à habitat concentré, voici qu'apparaît maintenant le terme de « *villa* » qualifiant un territoire pourvu d'un habitat plus restreint. Ce qui correspond assez bien avec l'actuel hameau de Salles-de-Cadouin.

On est en droit de penser qu'effectivement vers l'âge de sept ans Géraud fut, par décision paternelle, conduit au prieuré de Saint-Avit (canton de Beaumont, arrondissement de Bergerac) alors en diocèse de Périgueux.

Il était d'usage que les familles, ayant quelques biens, participent aux frais d'éducation. L'enfant ainsi placé pouvant à tout instant retourner à la vie profane.

Fulco donna certainement une somme d'argent pour favoriser l'accueil de son jeune fils. Grâce à quoi Géraud fut comme on disait alors « *nourri* » dans le prieuré des chanoines de Saint-Avit. On enseigna au « *pueri* » ou jeune garçon, les usages de cette maison, les bases du calcul, de la lecture et les rudiments du latin.

Toutefois, quand Géraud s'approcha de sa majorité, alors fixée à 14 ans, son père Fulco devait soit le reprendre auprès de lui, soit le faire entrer définitivement à l'Église. Il décida que Géraud serait « *donné* » à Saint-Avit pour en faire un chanoine séculier. Restait maintenant à l'établir convenablement. Fulco et Adeardis firent immédiatement don de leur fils et de quelques possessions qu'ils détenaient directement dans Salles (la chapelle ou église familiale ?). Pour assurer l'entretien quotidien de Géraud, ils s'engagèrent, auprès du prieur de Saint-Avit, à « *doter* » leur fils Géraud du restant de leurs biens en ce lieu (la maison familiale ?).

Bientôt Géraud reçut la tonsure ecclésiastique pour marquer son état de clerc. Ce qui lui permit de poursuivre de modestes études à Saint-Avit, même si ce lieu n'avait pas encore attiré de maîtres d'un niveau comparable à ceux professant à Périgueux.

### **Géraud et ses frères.**

La « *Vita Beati Giraudi* » affirme que Fulco et Adeardis, après la naissance de leur fils aîné Géraud donnèrent le jour à deux autres fils prénommés dans l'ordre Grimaud (ou Grimoard) et Fulco.

Ceci est assez troublant<sup>3</sup> car contraire aux usages qui voulaient que chez les nobles, le fils aîné reçut le même prénom que son père. Et donc que Fulco fut l'aîné, Grimaud le cadet et Géraud le benjamin.

Cet ordre de naissance aurait pu avoir son importance pour la succession familiale, mais il fut sans conséquence si on accorde foi à la « *Vita* ». Laquelle signale qu'après Géraud entré à Saint-Avit, ses frères Grimaud et Fulco, entrèrent également en religion.

Certes il arrivait que tous les enfants nobles d'un couple soient donnés à l'Église, mais c'était généralement ceux nés d'une seconde union qui se retrouvaient sans les ressources suffisantes pour vivre honorablement.

Donc pour donner foi au récit de la « *Vita* » on doit envisager que Fulco, étant veuf après avoir eu des enfants d'une première union, s'était remarié avec Adéardis.

Les enfants nés de son premier mariage étaient seuls appelés à sa succession. Voilà pourquoi après Géraud, ses frères Grimaud et Fulco, entrèrent eux aussi en religion.

Cette fois encore des actes indiscutables nous font défaut pour confirmer la « *Vita* ».

### **La réforme de l'Église.**

Pendant ce temps, un mouvement général de réforme initié par le pape Grégoire VII (1073-1085) s'était emparé de l'Église catholique.

Cluny en était le fer de lance, car cette abbaye bénédictine absorbait et réformait de nombreux monastères et églises en y installant des moines placés sous la règle de saint Benoît.

Cette expansion clunisienne touchait déjà le Languedoc, l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou.

Seules quelques rares et vénérables abbayes échappèrent à une absorption totale par Cluny. Mais si elles conservèrent leur appellation d'abbaye, elles perdirent de leur indépendance car ce fut désormais le prieur de Cluny qui en nomma l'abbé.

Loin de là, dans la grande cité de Toulouse, l'Église locale était en pleine agitation.

L'évêque Isarn de Lavaur, était alors installé sur le siège cathédral de Saint-Étienne de Toulouse. En 1073, il commença à réformer quelques églises de sa cité. Cet ex-prévôt de la basilique Saint-

Sernin, fit appel pour cela aux moines clunisiens issus de la proche abbaye de Moissac. Menacés de perdre leur indépendance, les chanoines qui veillaient sur le tombeau de saint Sernin, prirent les devants. Ils se réformèrent de leur propre volonté en s'imposant désormais de suivre la règle de saint Augustin.

Ils n'admettront plus dans leur rang, de chanoines séculiers vivant seuls dans leurs biens ancestraux ou personnels. Désormais, les futurs chanoines seront réguliers car ils devront adopter obligatoirement cette règle. Ils vivront, autant que faire ce peut, en communauté à l'intérieur d'une enceinte (ou clôture) établie autour de l'église Saint-Sernin et tous leurs biens seront désormais communs.

### **Géraud prieur de Salles-de-Cadouin.**

On sait par sa « *Vita* » que Géraud fut simplement diacre et non prêtre. Il devait avoisiner sa vingtième année lorsqu'il reçut ce diaconat. Désormais chanoine séculier de Saint-Avit, car cette église périgourdine n'avait pas encore embrassé la réforme, il fut ensuite pourvu du prieuré de Salles<sup>4</sup> qu'on créa peut-être alors.

On peut présumer qu'il s'installa aussitôt dans la maison familiale.

Les domaines du prieur Géraud, étaient centrés autour de l'église de Saint-Barthélemy de Salles-de-Cadouin qui pour la circonstance fut érigée (voire adaptée) pour devenir l'épicentre de son bénéfice.

Deviendrait-elle bientôt une église paroissiale ? Dans ce cas Géraud n'étant pas prêtre, un curé soldé par ses soins y assura les offices et les inhumations pour les personnes dispersées aux alentours.

Toutefois le vent de réforme souffla à son tour sur le diocèse de Périgueux.

La situation toulousaine semblait s'y répéter, car l'évêque avait fait lui aussi appel aux moines clunisiens pour réformer sa communauté canoniale. Par réaction, le chapitre cathédral périgourdin chercha dès lors à se rapprocher de leurs collègues toulousains de Saint-Sernin.

Le 15 août 1076, Arnaud, prévôt de la cathédrale Saint-Étienne de Périgueux, en compagnie d'un certain « *Aemo* » (= Eime de Fénelon), des seigneurs Isarn de Madaillan et Guilhem de Biron remirent l'église périgourdine de Saint-Cyprien<sup>5</sup> au prévôt Pierre I<sup>er</sup> et aux chanoines de Saint-Sernin de Toulouse, pour relever ce lieu de culte de ses ruines et y mener une vie régulière « *selon les institutions des Bienheureux saint Augustin, Grégoire, Jérôme et autres Pères de l'Église* ».

Le 31 décembre suivant, Guilhem de Montberon évêque de Périgueux, en compagnie de Lambert doyen de sa cathédrale, confirmait le don de cette église Saint-Cyprien à Pierre I<sup>er</sup> prévôt de Saint-Sernin de Toulouse et son collègue Arnaud Oth.

Géraud de Gourdon, évêque de Cahors imitant son collègue périgourdin remit à son tour à Pierre I<sup>er</sup> prévôt de Saint-Sernin, l'église de Sainte-Marie du Vigan (près de Gourdon - Lot) pour y rétablir là aussi une vie canoniale « *conforme aux décrets de saint Augustin* ».

### **Le triomphe de Saint-Sernin de Toulouse.**

L'évêque de Toulouse, Isarn de Lavaur, prit ombrage de la renommée grandissante de la basilique Saint-Sernin qui éclipsait son église cathédrale. Il fut donc en froid avec le nouveau prévôt Pierre II Ponchet qui venait de succéder à Pierre I<sup>er</sup>.

Face à cette sourde menace, ce prévôt et les chanoines de Saint-Sernin décidèrent de se placer directement sous la dépendance de Rome. Grégoire VII accepta cette offre et en retour octroya à Saint-Sernin un privilège qui, moyennant un cens annuel, mit ce prieuré sous la dépendance directe du Saint-Siège et donc à l'abri des revendications de l'évêque Isarn de Lavaur.

Ne parvenant pas à restaurer son autorité, fin 1081, l'évêque de Toulouse en accord avec

Guilhem IV comte de Toulouse, chassa de Saint-Sernin les chanoines rebelles et les remplaça par des moines clunisiens venus de Moissac.

Face à cette éviction, les chanoines portèrent leur plainte au Saint-Siège. Ils furent entendus par le souverain pontife, qui menaça d'excommunication ceux qui s'en prenaient à ses protégés.

Revenant enfin sur cet abus, en juillet 1083, le comte Guilhem IV de Toulouse rappela bientôt le prévôt Pierre Ponchet et réinstalla les chanoines réguliers de saint Augustin dans la basilique Saint-Sernin. La concorde ne sera que très lentement rétablie entre l'évêque de Toulouse et les chanoines de Saint-Sernin.

Loin de tous ces événements, Géraud de Salles continuait à vivre chichement de sa prébende et des modestes revenus de son prieuré campagnard. N'ayant pas franchi les portes de la prêtrise, il n'avait pas eu accès aux principales dignités qui se rencontraient uniquement dans le prieuré-maître de Saint-Avit.

### **Saint Avit réformé par Saint-Sernin.**

Tout en poursuivant l'œuvre de réforme de l'Église entreprise par ses prédécesseurs, le pape Urbain II, voulait recouvrer la Terre sainte. En novembre 1095, il présidait un concile à Clermont-Ferrand durant lequel le comte Raimond IV de Saint-Gilles qui avait succédé à son défunt frère Guilhem IV comte de Toulouse promettait de se croiser pour l'Orient.

Le pape entama un long périple en vue de recruter le plus grand nombre possible de combattants. Après Limoges et Poitiers, il assista à Angers à un prêche d'un chanoine de La Roë nommé Robert d'Arbrissel auquel il accorda le titre de « *prédicateur apostolique* ».

Urbain II vint également à Saintes, Bordeaux puis arriva à Toulouse. Là, le 7 mai 1096, en compagnie d'Isarn de Lavaur évêque de la cité, il consacra l'autel de Saint-Sernin.

Nous retrouvons bientôt le souverain pontife à Villeneuve-lès-Avignon, où le 22 juillet 1096, après avoir rappelé le long conflit qui avait opposé l'évêque de Toulouse aux chanoines de Saint-Sernin, Urbain II confirmait <sup>6</sup> les nombreuses possessions de la basilique toulousaine. Dans ce document, après l'église quercynoise de Sainte-Marie du Vigan, étaient mentionnés les prieurés périgourdins « *de Saint-Avit et de Saint-Cyprien* ».

Ainsi, quelques mois plus tôt, les chanoines séculiers de Saint-Avit avaient fait appel, eux aussi, aux chanoines de Saint-Sernin de Toulouse, pour se réformer.

Le prieur Géraud de Salles fut très certainement convié à participer au chapitre de Saint-Avit qui prit cette décision. Peut-être même assista-t-il à la ratification de l'acte officiel unissant son église au prieuré <sup>7</sup> toulousain de Saint-Sernin.

Avec pour résultat, l'adoption par Saint-Avit de la règle des chanoines de saint Augustin.

Certains chanoines périgourdins se regroupèrent immédiatement en adoptant cette règle. Devenus désormais chanoines réguliers, leurs biens personnels entrèrent dans une mense (= revenus) communautaire. Alors à Saint-Avit on commença à ériger un dortoir afin de les faire vivre ensemble. Mais la plupart des chanoines séculiers, nantis de prieurés campagnards à l'image du prieur de Salles, continuèrent à vivre seuls de leur prébende.

Géraud de Salles testa bientôt en faveur de l'Église de Saint-Avit, afin qu'à sa mort ses biens personnels entrent dans cette mense commune. Fut-ce une exigence de cette réforme imposée à tous les chanoines séculiers ou une décision personnelle motivée par le fait qu'il n'avait pas d'héritier car ses frères Fulco et Grimaud étaient devenu eux aussi religieux ?

### **Des ermites sur le prieuré de Salles.**

La réforme de l'Église n'était pas acceptée par tous les clercs, certains même voulaient aller

bien au-delà et retrouver les bases du monachisme et le mode de vie rude et solitaire qui avait prévalu chez les « *Pères du Désert* ».

Aussi, chanoines, moines et autres clercs quittèrent-ils en masse leurs églises pour tenter de vivre de leur travail et plus en conformité avec les Évangiles. Rejetant toute possession de biens matériels pour vivre dans le dénuement et ne rechercher que des biens spirituels.

On affirme sur la base de sa « *Vita* » que Géraud de Salles, quitta alors Saint-Avit, pour se faire ermite. On pourrait penser que, refusant la réforme qui venait d'être introduite dans son église par les chanoines de Saint-Sernin, Géraud ait pu profiter de cette occasion pour quitter Saint-Avit et gagner les bois.

Mais cela est fortement contredit par les actes postérieurs qui nous désignent Géraud toujours prieur de Salles. Donc s'il fut un jour ermite cela n'advint que bien plus tard dans sa vie.

Par contre à l'aube de ce XII<sup>ème</sup> siècle, une communauté d'ermites pénétra dans la forêt de la Bessède en se cherchant un lieu adapté pour vivre leur foi dans ce « *désert* ». Il semble assuré que c'est Géraud de Salles lui-même qui leur donna l'autorisation de s'installer sur les terres largement boisées, relevant de son prieuré.

C'est là, dans des cabanes rudimentaires que ces ermites s'établirent. Recevant parfois la visite et l'aide salutaire de Géraud.

N'ayant pas un prieuré bien opulent, il fut très estimé par eux, qui avaient en aversion les trop grandes richesses terrestres des dignitaires de l'Église.

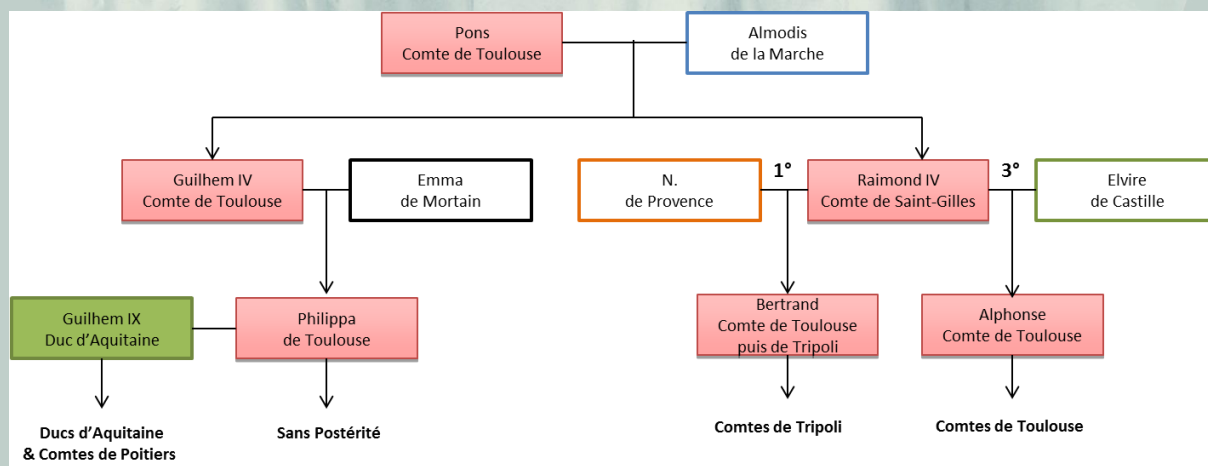
Ce rapprochement du chanoine Géraud de Salles avec ces ermites périgourdins fut rapidement connu de sa hiérarchie. Il ne fut pas contrecarré mais au contraire encouragé par son supérieur, le prieur de Saint-Avit. De même que par l'évêque de Périgueux, également très permissif<sup>8</sup> en ce qui concernait l'installation d'ermitages dans son diocèse.

## Le prédicateur Robert d'Arbrissel à Toulouse.

Pendant plusieurs années on perd la trace de Géraud de Salles dans les sources documentaires qui nous sont parvenues. Aussi, allons-nous en profiter pour conter ce qui se passait alors en Toulousain, car cela va bientôt concerner de près notre personnage.

Quand Guilhem IV de Toulouse décéda il ne laissa qu'une jeune fille prénommée Philippa. Il fut dès lors facile à son oncle Raimond IV de Saint-Gilles de lui ravir le comté de Toulouse au motif d'une prétendue « *loi salique toulousaine* ».

Partant en Croisade pour l'Orient, Raimond IV de Saint-Gilles transmit tous ses domaines continentaux dont le comté de Toulouse à son fils aîné Bertrand.



Tout allait pour le mieux jusqu'au moment où Philippa de Toulouse, se remaria à Guilhem IX duc d'Aquitaine et VII<sup>ième</sup> comte de Poitiers. Dès lors avec son époux, elle fit valoir ses prétentions et ils s'emparèrent une première fois du comté de Toulouse en 1097.

De fait en juillet 1098, ce couple confirma les libertés de l'Église Saint-Sernin de Toulouse et ce en présence de Robert d'Arbrissel dont ce fut la première visite en Toulousain.

Quittant Toulouse, Robert d'Arbrissel poursuivit sa mission de prédicateur itinérant. Une foule surtout féminine conquise par ses prêches s'attacha à ses pas.

Mais le croisé Raimond IV de Saint-Gilles qui combattait en Orient, intervint auprès de la papauté pour qu'elle défende les intérêts de son fils Bertrand, spolié du comté de Toulouse par sa cousine Philippa et son époux.

Alors en 1101, grâce à l'Église, Bertrand récupéra son comté. Mais voulant à son tour partir en Orient et s'y établir définitivement il céda tous ses domaines, dont le comté de Toulouse, à son demi-frère Alphonse.

Pendant ce temps l'évêque de Poitiers, Pierre II, réunissait un concile dans sa cité épiscopale au cours duquel, Robert d'Arbrissel fut aimablement prié de fixer sa troupe de fidèles devenue trop nombreuse et qui l'accompagnait dans ses nombreuses pérégrinations.

Alors Robert d'Arbrissel fonda en cette même année 1101 un prieuré à Fontevraud (Maine-et-Loire). Et ce, dans le vallon de « *Fontaine d'Évraud* » qui lui avait été concédé par « *Adelaïde surnommée de Rivière, fille de Guy Osmond* » mais aussi parce qu'il relevait de la paroisse de Roiffé appartenant à Pierre II évêque de Poitiers, son infailible ami et protecteur.

### **Les amis de l'évêque de Périgueux.**

Il nous faut maintenant faire connaissance de Girard (ou Gérard), un Normand qui avait été chanoine en la cathédrale Périgueux et y avait même enseigné.

S'il ne semble pas avoir eu comme élève Géraud de Salles, on présume par contre qu'il enseigna à Guillaume d'Auberoche et que cela favorisa leurs liens amicaux.

Quittant Périgueux, Girard devint abbé de Lesterps (Charente). En 1102, il fut élu à la tête de l'Église d'Angoulême, tandis que son ami Guillaume d'Auberoche montait sur le siège épiscopal de Périgueux.

En 1104, Girard évêque d'Angoulême revint à Périgueux et fut présent quand son collègue Guillaume d'Auberoche donna<sup>9</sup> à l'abbaye d'Uzerche (Creuse) l'église de Saint-Médard-de-Curzon (près Villefranche-de-Longchapt – Dordogne).

L'acte se terminait ainsi :

« *Donation faite dans la cité de Périgueux dans les mains d'Aldebert prévôt d'Uzerche, en présence du seigneur Gerald évêque d'Angoulême et chanoine de notre église (= de Périgueux)...* ».

Cet acte démontre qu'on considérait Girard comme faisant toujours partie de la cathédrale Périgueux. Conservait-il encore un bénéfice périgourdin lié à son état antérieur de chanoine ?

Bientôt un autre prélat va s'agréger à ce cercle amical ; c'est Eustorge évêque de Limoges.

Selon les dernières recherches, il était issu de la maison de la Roche (= La Roche-Aymon) dont le château familial était situé près d'Aubusson (Creuse) mais également proche d'Auberoche, patrie de l'évêque de Périgueux.

Déjà en 1106, Girard évêque d'Angoulême, en compagnie d'Eustorge son collègue de Limoges ratifiait depuis Notre-Dame de Boubon (commune de Cussac - Haute-Vienne), les constitutions données par Robert d'Arbrissel aux religieuses de Fontevraud.

Mais la puissance de ce petit réseau de prélats s'intensifiera fortement lorsque qu'en 1108, l'évêque d'Angoulême sera nommé par le pape Pascal II comme légat dans les provinces ecclésiastiques de Bordeaux, Auch, Bourges, Tours et Dol.

Dès lors dans les nombreux litiges que Girard aura à traiter soit en tant que légat voire comme simple évêque d'Angoulême, il s'assurera, autant que faire ce peut, des services et conseils de ses amis prélats de Limoges et Périgueux, en qui il avait entière confiance.

Prenons un exemple lorsque en octobre 1110, l'évêque Girard donnera <sup>10</sup> à Pierre abbé d'Uzerche la moitié du fief presbytéral de l'église de Neuil près d'Angoulême on trouvera comme témoins Eustorge évêque de Limoges et Guillaume d'Auberoche, son collègue de Périgueux.

Dans la foulée, le légat Girard se rendit à Rome, escorté bien entendu par ses amis Guillaume d'Auberoche et Eustorge.

Retenons essentiellement pour notre propos, ces liens amicaux et étroits existants entre ces trois prélats, protecteurs assidus de Robert d'Arbrissel et de Fontevraud.

### **Le comté de Toulouse est réoccupé.**

En 1112, Bertrand de Toulouse décéda en Orient, laissant son comté oriental de Tripoli à Pons, son unique héritier. Estimant avoir plus de droits sur le Toulousain que son jeune cousin Alphonse, Philippa de Toulouse profita de l'annonce de ce décès pour revendiquer à nouveau ses droits ancestraux sur le Toulousain.

Grâce aux troupes de son époux, Guilhem IX duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, Philippa s'empara une nouvelle fois par les armes du comté de Toulouse.

Durant cette occupation par des troupes aquitaines, plusieurs actes nous signalent la présence sur place de nombreux prélats venus faire service de cour ou simplement halte à Toulouse.

Devant intervenir dans la région, le légat Girard évêque d'Angoulême, décida d'accompagner en Toulousain son protégé Robert d'Arbrissel. En cours de route, ils firent une halte en la cathédrale de Périgueux. Là, Girard retrouva son ami et collègue Guillaume d'Auberoche, lequel promit au fondateur de Fontevraud de lui donner prochainement des terres de son diocèse.

L'évêque Girard et Robert d'Arbrissel arrivèrent à Toulouse au printemps 1114.

Ils étaient auprès de la comtesse Philippa, lorsque celle-ci passa un accord avec Bernard-Aton vicomte de Béziers (Hérault). Cet acte <sup>11</sup> énonce que :

« *Cette concorde fut faite à Toulouse en présence de Gerald ( = Girard) évêque d'Angoulême, du seigneur Bertrand (évêque) de Bazas, du seigneur Léger archevêque de Bourges... du seigneur Robert d'Arbrissel... ».*

Le légat alla ensuite rétablir la concorde dans la cathédrale d'Albi, abandonnant sur place Robert d'Arbrissel. Celui-ci, grâce à l'intervention de la comtesse Philippa et d'Amiel-Raimond du Puy évêque de Toulouse, reçut <sup>12</sup> le 12 mars 1114 des terres proches de cette cité toulousaine pour fonder un prieuré frontevriste à Lespinasse (Haute-Garonne).

### **Les ermitages du Toulousain.**

Le diocèse de Toulouse avait vu lui aussi s'installer dans les bois profonds des ermitages avec l'autorisation tacite ou officielle de petits seigneurs et la tolérance du clergé local.

Ainsi, on trouve-t-on déjà établis près du port de Verdun-sur-Garonne dans la « *Grandis Sylva* » (ou forêt de Grandselve) et un peu plus au nord à Saint-Aignan (près de Castelsarrasin, Tarn-et-Garonne). Près de Muret, un autre ermitage est aussi établi aux Feuillants.

D'autres lieux connaissent également de telles installations précaires et modestes, mais l'histoire n'a pas retenu leurs noms.

L'évêque de Toulouse voudrait bien contrôler ces personnes qui tout en se revendiquant bons catholiques répandent des paroles fleurant l'hérésie auprès des populations voisines.

Car si dans leur désir d'isolement et de méditation, ils considèrent que les bois sont des « *déserts* »,



ces derniers sont exploités et peuplés par une population certes plus clairsemée mais bien présente. On affirme souvent que Géraud de Salles serait lui aussi venu en Toulousain à cette époque à la suite de Robert d'Arbrissel. Mais aucun acte ne mentionne sa présence dans cette cité ou région. Au contraire, il semble ne pas avoir quitté son petit prieuré périgourdin.

### **Géraud de Salles et Robert d'Arbrissel.**

Dans les derniers jours de l'année 1114, Robert d'Arbrissel rentrant de Toulouse, fit une nouvelle halte en Dordogne et vint se faire remettre pour le prieuré de Fontevraud des terres périgourdines situées aux abords du prieuré de Salles (à 5 Km de Cadouin).

D'où l'acte <sup>13</sup> par lequel Guillaume d'Auberoche, évêque de Périgueux conjointement avec le chapitre de Saint-Front, dont il était aussi abbé, donna au vénérable Robert d'Arbrissel et aux moniales de Fontevraud un lieu nommé La Salvetat, situé dans la forêt de la Bessède (près de Cadouin). Ceci pour y édifier un monastère féminin et moyennant, en mémoire de cette donation, un cens d'une livre d'encens payable tous les ans, au même chapitre, le jour de saint Front.

Parmi les signataires de cet acte nous retrouvons enfin « *Geraldo priore de Salis* » (= Géraud prieur de Salles).

Par ce même acte, Guy de Salles et son frère Hélie qui était chantre à Cassent, abandonnèrent à leur tour, ce qu'ils possédaient à La Salvetat « *disant donner pour témoin, Géraud prieur de Salles* ».

Si cela démontre une certaine proximité voire peut-être de l'amitié avec le prieur Géraud, rien ne permet d'affirmer qu'un lien de parenté existait entre eux.

Pas plus d'ailleurs qu'avec Itier de Salles archidiacre de Périgueux qui apparaît lui aussi dans ce même document.

En plus d'avoir été un des garants de cet acte, on sait que Géraud de Salles apportait toujours le secours de la religion à des ermites d'origine monastique ou canoniale qui s'étaient établis dans son prieuré. Or, avant de se lancer dans la prédication et de fonder Fontevraud, Robert d'Arbrissel avait vécu une expérience érémitique en forêt de Craon en Anjou, laquelle avait abouti à la création de l'abbaye de « *La Roë* ».

De ce fait, il y eut immédiatement une grande affinité entre Géraud et Robert qui tous deux avaient sensiblement le même âge.

### **Vers un prieuré fontevriste en forêt de Cadouin.**

Prenant le relais de l'Église de Périgueux, début 1115 plusieurs seigneurs qui possédaient des biens en forêt de la Bessède et dans les environs s'en désistèrent à leur tour en faveur de Fontevraud en vue d'y créer un prieuré féminin.

Il y eut d'abord Guillaume de Biron, Alpaïs sa femme et ses deux fils Guillaume et Bertrand. Ceux-ci donnèrent à Robert d'Arbrissel « *la moitié d'un manse (= exploitation agricole) dans la forêt de Cadouin appelé et localisé au Val Seguin* », avec tout le bois nécessaire pour édifier un monastère. De même le lieu de « *Bassa-Calderia (= Basse-Caudière) avec son étang et ses moulins* ».

Si cette fois Géraud de Salles ne figure pas parmi les nombreux témoins de cet acte <sup>14</sup>, on y trouve par contre son supérieur hiérarchique « *Geraldo, priore Sancti Aviti* », car sur les domaines ici cédés le prieur de Saint-Avit prélevait les dîmes, prémices et divers droits.

Autre témoin de cet acte, Hugues de Fage prieur de Saint-Cyprien. Il était là en voisin et ami d'autant que son prieuré était lui aussi lié à Saint-Sernin de Toulouse.

Cette affaire terminée, quittant le château de Biron, Robert et les chanoines de Saint-Avit

regagnèrent la forêt de la Bessède.

Mais d'autres seigneurs, imitèrent aussitôt les « *Biron* ».

Il y eut Ebrard et Brochard de Madaillan. De même Mainard de Beynac. Ensuite c'est Alpaïs de Gourdon et sa femme suivis d'Auger de Mussidan et Arnaud de Montancès. Tous firent plusieurs donations à Robert d'Arbrissel de biens temporels avoisinants Cadouin.

Le séjour périgourdin de Robert d'Arbrissel se prolongea plusieurs mois ce qui permit la naissance d'une amitié profonde entre lui et le modeste Géraud de Salles. Nul doute que le fondateur de Fontevraud n'eut évoqué souvent avec lui son propre parcours érémitique et les motifs l'ayant conduit à devoir fonder ensuite l'abbaye de La Roë. Il n'est pas exclu que germa alors l'idée de fonder un prieuré pour stabiliser les ermites abrités par le prieur de Salles.

Dans les premiers mois de 1115, Robert d'Arbrissel se rendit à Mussidan (Dordogne) afin de se faire confirmer les donations précédentes par les seigneurs supérieurs de toutes ces terres. Lors de la confirmation de Guillaume de Talleyrand, consul ou comte de Périgord, on trouve la signature de « *Geraldo de Salis* ». Immédiatement après eut lieu la confirmation de son oncle, le comte Aldebert, et celle de son frère cadet Rudel (= Hélie Rudel).

L'acte <sup>15</sup> fut cette fois confirmé « *in manu Geraldi prioris de Salis* ». Ce dernier avait donc été mandaté par son supérieur hiérarchique Géraud, prieur de Saint-Avit pour le représenter à Mussidan et confirmer une nouvelle fois, l'abandon des droits de Saint-Avit sur les terres seigneuriales cédées à Robert d'Arbrissel.

Ensuite les deux amis se séparèrent, Robert gagnant Fontevraud et Géraud de Salles retournant dans son prieuré.

### **Fontevraud et les terres de la Salvetat et de Cadouin.**

L'histoire entre eux aurait pu en rester là, si Fontevraud n'eut été alors en plein travaux d'installation de la communauté dont les modestes bâtiments commençaient à grand peine à voir le jour. L'église elle-même était en train d'y être édifiée.

On venait d'y inhumer Pierre II évêque de Poitiers lequel avait pris une part essentielle dans la création de ce prieuré. Ce défunt prélat avait également favorisé l'installation de nombreux ermitages dans son diocèse, tels ceux de l'Absie, des Alleuds et des Châtelliers (ou Saint-Guirault) dont nous reparlerons.

Pour l'heure, en cet été 1115 afin de ne pas se laisser distraire de cette tâche prioritaire, Fontevraud refusa d'ériger un monastère féminin dans le val Seguin en forêt de la Bessède.

Mais dès lors que faire de ces terres périgourdines ?

Certes on aurait pu les conserver en l'état, mais les frais de gestion risquaient d'obérer sérieusement leur rapport pour la communauté. Alors Robert d'Arbrissel songea immédiatement à son ami Géraud et aux ermites qu'il abritait sur son prieuré.

Voilà pourquoi, le 11 juillet 1115, en ce jour de la fête de saint Benoît, en chapitre solennel à Fontevraud et en présence du comte d'Anjou et d'autres notables, Robert d'Arbrissel et la prieure Pétronille de Chemillé abandonnaient <sup>16</sup> à Géraud de Salles ce qu'ils possédaient dans la forêt de Cadouin, soit les lieux du Val Seguin et de La Salvetat.

Dans cet acte important et officiel, Robert qualifiait Géraud non pas d'ermite mais de « *vénérable Maître, mon compagnon très amical parmi mes proches* ».

C'est la première fois que Géraud de Salles apparaît dans un acte qualifié de « *Maître* », appellation bien plus honorifique que son modeste titre de prieur de Salles.

Sachant le cursus scolaire de Géraud assez limité, il faut voir ici une marque de courtoisie de Robert d'Arbrissel envers son grand ami.

## **Maître Géraud reçoit des terres en la Bessède.**

Ce fut durant l'été 1115 qu'on remit à Géraud de Salles l'acte de donation que venaient de lui faire Robert d'Arbrissel et la prieure de Fontevraud.

Profita-t-il de ce don providentiel, pour résilier sa charge de prieur de Salles et devenir ermite ?

Vu son âge (autour de 55-60 ans) et l'échec des expériences érémitiques de son ami Robert d'Arbrissel, on peut très fortement douter qu'il ait abandonné son prieuré personnel de Salles-de-Cadouin pour tenter une expérience érémitique aussi tardive.

Par contre, il désirait installer convenablement ses protégés dans les domaines qui venaient de lui être confiés.

Il s'ouvrit de son projet à son supérieur direct, frère Géraud, prieur de Saint-Avit.

Mais avant de prendre sa décision, celui-ci se tourna à son tour vers son diocésain, l'évêque Guillaume d'Auberoche. Il était impératif de consulter ce prélat de Périgueux et son abbaye de Saint-Front car au même titre que les autres donateurs, tous devraient refaire en faveur de Géraud de Salles, la totalité des actes octroyés précédemment à Robert d'Arbrissel et à Fontevraud.

Tandis que Géraud attendait une réponse sur son projet, on était en train de réformer Fontevraud. Robert d'Arbrissel donnait de nouveaux statuts à sa fondation, soumettant les frères à l'autorité de la prieure Pétronille de Chemillé qui, le 28 octobre 1115, fut désignée comme première abbesse de ce lieu prestigieux.

Ceux qui ne voulurent pas se soumettre à l'autorité d'une femme, furent autorisés à quitter les lieux pour rejoindre une communauté de leur choix. Certains restés en Poitou, renforcèrent les effectifs des ermitages des Alleuds, de l'Absie et des Châtelliers créés sous feu Pierre II évêque de Poitiers. Quelques-uns gagnèrent les ermitages du Limousin et de l'Angoumois.

## **Des moniales aux ermites.**

Il y a fort à parier que lors de cet exode massif des frères établis à Fontevraud certains qui avaient entendu louer l'action et les vertus de Géraud de Salles quelques mois plus tôt, lors de l'abandon des terres de Cadouin, rejoignirent les ermites de la forêt de la Bessède en Dordogne.

Ils arrivèrent en ce lieu alors que le sort de cet ermitage faisait débat dans le diocèse de Périgueux.

Après moult hésitations et afin de fixer définitivement cette communauté érémitique dans son diocèse, l'évêque Guillaume d'Auberoche fut favorable au projet de Géraud de Salles, de leur céder des terres. Il en fut de même du prévôt de Saint-Avit qui à terme recouvrerait le prieuré de Salles-de-Cadouin purgé de la présence encombrante des ermites.

Mais il fallait aussi obtenir l'aval sur ce projet de la noblesse locale. Laquelle ayant voulu installer un monastère féminin sur leurs domaines voyait certainement d'un très mauvais œil leur projet avorter.

Certains devaient avoir l'impression d'avoir été abusés par Robert d'Arbrissel et il fallait maintenant les convaincre d'accepter de changer quelque peu leur projet initial. Car au lieu de moniales fontevristes c'est maintenant d'un ermitage masculin dont il était question.

Nous avons supposé que Géraud de Salles fut apparenté du côté maternel à cette noblesse. Dans ce cas cela favorisa grandement le fait que la plupart des donateurs promirent d'abandonner cette fois en faveur de Géraud les terres confiées initialement à Robert d'Arbrissel.

## **Géraud fonde l'ermitage périgourdin de Cadouin.**

On a dit toute l'aversion des ermites pour les possessions terrestres. On doit à Géraud de Salles d'avoir su trouver les arguments et les moyens de contourner cet obstacle majeur.

Il expliqua que vu son âge avancé lors de sa disparition c'est le prieuré de Saint-Avit qui recouvrerait les terres de Salles-de-Cadouin et il ne serait donc plus là pour garantir le maintien de leur ermitage.

Par contre il allait recevoir en toute propriété plusieurs lieux situés près de là. Géraud se proposait de leur en remettre l'entière propriété et si les ermites acceptaient de s'y déplacer, personne ne pourrait jamais les en expulser. Il s'engageait à ne rien changer à leurs usages et à ne pas s'immiscer dans la direction de leur communauté érémitique.

Ils gouttèrent certes ce projet mais ces ermites ne voulaient pas paraître dans des actes aussi bassement matériels. Ils s'en remirent entièrement à Géraud de Salles auquel ils reconnaissaient depuis longtemps une grande autorité morale et dans lequel ils avaient toute confiance.

Géraud devant apparaître seul dans les actes, servit donc de prête-nom.

Il fallut officialiser cette délégation de pouvoir. Se souvenant que Robert d'Arbrissel l'avait qualifié de « *Maître* », la communauté accepta qu'il reprenne ce titre. Pour le commun des mortels, Géraud était maintenant le maître spirituel de leur communauté, eux étant ses disciples (collègues, frères, etc.).

Alors, au début de 1116 lorsque Guillaume d'Auberoche évêque mais également abbé de Saint-Front de Périgueux abandonna<sup>17</sup> une nouvelle fois le lieu de La Salvetat, cela fut fait à « *Géraud de Salles et à ses collègues* ».

Les « *Biron* » et autres seigneurs renouvelèrent eux aussi l'abandon de terres en la forêt de la Bessède en faveur cette fois de « *Maître Géraud de Salles* ».

Bientôt les ermites de Salles déménagèrent pour s'installer dans le vallon du Bélingou, au lieu-dit « *Bassa-Calderia* » (Calderia qui donnera Cadouin) donné par les « *Biron* » et qui leur semblait plus adapté à cause de son étang et de ses moulins. Ils commencèrent à ériger de modestes habitations alimentées avec l'eau potable d'une source « *dite du Griffoul* » complétée pour les autres usages par celle issue d'un ruisseau tout proche, le Bélingou. Là, certainement sous la conduite d'un certain Henri, désigné comme leur prieur, ils pourraient continuer à vivre en communauté, en toute autonomie et sans aucune ingérence de quiconque.

### **L'ermitage toulousain de Grandselve.**

Sans avoir revu son ami Géraud de Salles, Robert d'Arbrissel venait de s'éteindre le 26 février 1116 dans le prieuré d'Orsan dans le Berry. Malgré son désir d'être inhumé sans soins particuliers dans le cimetière de cette communauté, sa dépouille mortelle fut rapatriée à Fontevraud pour être placée et honorée dans le chœur de l'église que l'abbesse Pétronille de Chemillé faisait ériger.

Autre disparition, la comtesse Philippa de Toulouse qui fut inhumée au prieuré fontevriste de Lespinasse au nord de Toulouse. Ce qui ne mit pas immédiatement un terme à l'occupation de Toulouse par les troupes de son époux, Guilhem IX duc d'Aquitaine et comte de Poitiers.

C'est alors que l'évêque de Toulouse, ami de feu Robert d'Arbrissel, réclama à son collègue de Périgueux, les services du prieur de Salles.

L'évêque Amiel-Raimond du Puy demandait à Guillaume d'Auberoche de lui envoyer Géraud afin de visiter les ermitages épars dans son diocèse de Toulouse et de les sédentariser, comme il venait de le faire avec succès en Périgord.

Promettant bien entendu de prendre en charge les frais inhérents à un tel déplacement.

Le 27 décembre 1116 en l'église du prieuré de Saint-Avit eut lieu la consécration de l'autel en l'honneur de saint Jean-Baptiste et saint Jean-l'Évangéliste. Lors de cette cérémonie présidée par Guillaume d'Auberoche, il paraît vraisemblable que le vénérable Géraud de Salles occupa une place de choix et que dans la foulée l'évêque de Périgueux et le prieur de Saint-Avit lui ordonnèrent de se mettre immédiatement en route.

En arrivant dans Toulouse Géraud logea-t-il à l'abbaye de Saint-Sernin alors étroitement liée au prieuré périgourdin de Saint-Avit ou en la cathédrale de Saint-Étienne ?

Qu'importe, il se rendit néanmoins dans la forêt de Grandselve et y rencontra des ermites. Grâce à son expérience, il réussit à les convaincre d'imiter leurs collègues de Cadouin.

Mais il fallut ensuite leur trouver un lieu plus approprié pour les sédentariser. Ce fut fait lorsqu'en ce mois de janvier 1117 Olivier de Bessens et son épouse Algarde donnèrent <sup>18</sup> leur part de la forêt de Grandselve à « *Géraud de Salles et à ses frères habitant la forêt* » pour qu'ils la possèdent légitimement, librement et en paix.

Si pour ériger des bâtiments dans les terres nouvellement acquises d'Olivier de Bessens cela ne posait plus désormais aucun problème, par contre pour y ériger un oratoire, on devait obtenir au préalable l'accord du chef du diocèse.

Alors on s'adressa à l'évêque de Toulouse Amiel-Raimond du Puy, qui en cette même année 1117, confirma <sup>19</sup> à « *Maître Géraud de Salles et à ses frères* » la libre possession des biens acquis et à acquérir situés entre les quatre églises déjà existantes de Ricancelle, Beaumont, Bouillac et Saint-Germain. Il se désistait sur ces lieux de la perception des dîmes, prémices et autres droits épiscopaux.

Le prélat toulousain permettait d'y élever un oratoire dédié à Dieu, à la vierge Marie et à sainte Madeleine ainsi que des bâtiments pour les habitants du futur lieu. Amiel-Raimond du Puy les engageait à vivre en communauté en suivant la règle de saint Benoît et ce « *à l'imitation des moines cisterciens* ».

On allait enfin pouvoir bâtir, sur les berges de la Nadesse près de Bouillac (Tarn-et-Garonne), un prieuré officiel nanti d'un oratoire.

Géraud répéta l'opération avec le même succès auprès des ermites de Saint-Aignan (près Castelsarrasin) et peut-être aussi avec ceux installés en forêt des Feuillants (près de Muret - Haute-Garonne).

Remarquons que les ermitages que Géraud de Salles va prendre sous sa coupe vont suivre la règle de saint Benoît, propre au monde monastique. Mais ces ermites suivront cette règle bénédictine non pas à la façon trop riche et fastueuse de Cluny mais le plus souvent « *à l'imitation* » de celle bien plus modeste et sobre qui est en train d'émerger de l'abbaye bourguignonne de Cîteaux.

### **L'ermitage initial de Dalon en Limousin.**

La « *Vita* » de Géraud de Salles, énumère l'ordre dans lequel eurent lieu les fondations principales. Or, après Cadouin (1115) et Grandselve (1117), on cite Dalon.

Ce qui à priori est en désaccord avec les copies tardives qui nous sont parvenues du cartulaire de Dalon <sup>20</sup> et qui s'ouvre par un en-tête affectant à l'année 1114 la fondation d'un ermitage.

Mais cet acte, qui a pour vocation de retracer les étapes cruciales de la création de Dalon est, en fait une compilation de résumés d'actes, souvent non datés individuellement.

On est là en présence d'un document réécrit et surtout antidaté dans le but d'échapper à toute soumission envers Cadouin en se donnant le lustre d'avoir été la première fondation géraudine.

Arrêtons-nous d'abord sur ce nom de Dalon.

C'est celui d'une modeste rivière d'une vingtaine de kilomètres de longueur, affluent de l'Auvézère, qui prend sa source à Ségonzac (Creuse) arrose ensuite Boisseuilh et Saint-Trie (Dordogne).

On peut admettre qu'autour de l'année 1114 les sires Géraud et Goufier de Lastours autorisèrent l'implantation d'un modeste ermitage sur leurs terres. Celui-ci, prit le nom de Dalon, car érigé dans le bois de Dalon, lui-même arrosé par la rivière Dalon.

Bientôt Eustrorge évêque de Limoges demanda à son ami Guillaume d'Auberoche de lui dépêcher Géraud de Salles, afin de stabiliser cet ermitage de Dalon, qui relevait de la dîmerie de Ségonzac en son diocèse de Limoges.

Alors, cette fois très officiellement, Géraud et son frère Goufier de Lastours, donnèrent leurs biens à Géraud de Salles.

« *Voulant pourvoir au bien de nos âmes et celles de nos parents nous donnons à Dieu, à la sainte Vierge et au vénérable père Géraud de Salles, en aumône perpétuelle tout ce que nous avons ou pouvons avoir dans le bois de Dalon...* ».

Géraud accepta ce don pour ses protégés.

« *Moi, Géraud par la grâce de Dieu son serviteur et ministre ...confirme que tous les présents lieux de l'église dite de Dalon sont libres de toute sujétion ecclésiastique et séculière...étant seuls réservés les droits apostoliques (du Saint-Siège) et du diocésain.* ».

Ce document ne porte pas de date et Géraud ne soumet aucunement sa « fraternité » à une règle religieuse spécifique. Ainsi, contrairement aux ermites de Grandselve en Toulousain, ceux de Dalon restèrent entièrement libres dans leur façon de servir le Seigneur.

Parmi les témoins figurent Bernard Gaubert prêtre de Ségonzac et Stéphane prêtre de Boisseuilh mais le copiste du cartulaire n'a pu s'empêcher de rajouter « *qui ensuite fut prieur de Dalon* ». Information qui prouve bien une réécriture des actes et qui doit nous conduire à donner foi à la « *Vita Beati Giraudi* » en repoussant à la mi-1117 voire début 1118, la date de création de Dalon.

Profitant de la présence sur place de maître Géraud de Salles, d'autres petits seigneurs locaux se désistèrent à leur tour de biens avoisinants ou droits sur cette forêt de Dalon.

Ce furent Bernard del Burg et ses frères. Les sires de Felez. De même Pierre Geoffroy et Guy Garin. Puis Aimeri del Barri et son frère.

Tous ces dons seront bientôt confirmés par le seigneur supérieur des lieux, en l'occurrence Adémar III vicomte de Limoges.

Itier de Born, habitant le proche château de Hautefort, fit également un don. Ce grand-père du célèbre troubadour Bertrand de Born, abandonna à « *maître Géraud de Salles* » ses droits sur la forêt de Born, près de Saint-Trojan dénommé aujourd'hui Saint-Trie.

Non seulement Adémar III vicomte de Limoges confirmera bientôt le plein usage de la forêt de Born à maître Géraud de Salles et à ses disciples, mais lui-même y ajoutera le don suivant :

« *Moi Adémar vicomte de Limoges donne et concède à Dieu et à sainte Marie et maître Géraud de Salles et à ses successeurs en perpétuelle aumône le manse de Britonis (près de Chalamont) et les pleins usages dans la forêt de Born et dans le bois de Coulaures, pour le pacage de leurs porcs, les herbages pour leurs animaux ou ceux qu'ils pourront acquérir ainsi que tout le bois (nécessaire) pour bâtir et se chauffer* ».

Cet acte vicomtal fut ratifié par un certain Robert d'Auberoche.

Également témoin d'un acte en faveur de Cadouin, ce Robert d'Auberoche semble avoir été apparenté à l'évêque de Périgueux, Guillaume d'Auberoche.

## **Le nouveau Dalon.**

Les protégés de Géraud de Salles, qui maintenant se qualifiaient d'« *ecclesia* », c'est-à-dire d'Église au sens très large, voulurent délaissé l'inconfortable ermitage proche de Ségonzac pour s'établir en un endroit plus propice, certes toujours situé en forêt de Dalon, mais plus proche de Saint-Trie.

Cette migration fut immédiatement contestée par Constantin moine de l'abbaye voisine de Tourtoirac. Car lors de la fondation <sup>21</sup> de cette abbaye (en 1025 par le vicomte de Limoges), celle-ci avait reçu en don l'église de Saint-Trie ainsi que la proche villa « *d'Al Poi* » avec ses habitants, vignes, prés et bois.

En conséquence le moine Constantin considérait que cette partie de la forêt de Dalon <sup>22</sup> lui appartenait. Affirmant en plus l'avoir faite défricher et mise en culture.

Informé de cette contestation, Eustorge évêque Limoges convoqua à l'ermitage de Dalon, son ami

Guillaume d'Auberoche évêque de Périgueux et son chanoine Géraud de Salles.

Arrivèrent également sur place, Guy abbé de Tourtoirac, Adémar III vicomte de Limoges ainsi que ses vassaux Géraud et Goufier de Lastours et Itier de Born.

On fit alors comparaître des vieillards du voisinage. Lesquels affirmèrent n'avoir jamais vu ce lieu être cultivé. Seul un paysan nommé Robert de Lage déclara avoir défriché une parcelle de la forêt de Dalon.

Il fut d'ailleurs très certainement condamné au civil pour avoir défriché cette forêt sans autorisation. Toutefois le cartulaire de Dalon n'a retenu que la condamnation religieuse. Celle à une amende 36 sous et 6 deniers pour avoir injustement donné la dîme de ce lieu, non aux décimateurs de Ségonzac, mais à ce Constantin, moine de Tourtoirac.

Fort de ces condamnations, tant sur le plan civil que religieux, il fut décidé qu'on devait maintenir Géraud de Salles et sa fraternité dans la possession de la forêt de Dalon.

L'évêque de Limoges confirma aussitôt l'appartenance de ce lieu « *in manu dilectissimi fratris nostri Geraldii* ». En donnant à Géraud du « *notre frère* », Eustroge confirme bien qu'il est toujours chanoine à Saint-Avit et prieur de Salles-de-Cadouin.

L'ermitage initial de Dalon put dès lors migrer pour s'installer plus confortablement <sup>22</sup> près de Saint-Trie.

### **L'ermitage de Mazerolles.**

À la suite de cette affaire, Eustroge chargea Géraud de Salles de structurer d'autres ermites installés cette fois dans une forêt arrosée par la Tardes près d'Aubusson dans la Creuse.

Géraud à nouveau stabilisa ces ermites grâce à un don de terres <sup>23</sup> fait par :

« *Moi Amiel de Chambon, père d'Allard et d'Aubert, donne - à Dieu, à sainte Marie et à Géraud serviteur de Dieu et à ses successeurs pour le salut de mon âme et celle de mes parents - en aumône le mas de Mazerolles avec toutes ses appartenances et le tènement de Rivevieux. Dans les mains d'Eustroge évêque de Limoges et en présence de Guillaume de Loupiat archiprêtre... Et moi Constance de Portet donne - à Dieu, sainte Marie et Géraud homme de Dieu - l'héritage et droits que j'avais sur ce susdit mas de Mazerolles...* »

Dès lors le modeste ermitage de Mazerolles fut créé sur ce mas de la forêt de Tardes (aujourd'hui dans la commune de Peyrat-la-Nonière canton de Chénérailles- Creuse).

### **L'ermitage du Bournet.**

L'évêque d'Angoulême Girard agissant comme légat du pape, fut obligé de régler la longue et délicate affaire de la fondation du couvent fontevriste de Tusson (Charente). Celle-ci étant fortement contestée par les moines voisins de l'abbaye Nanteuil-en-Vallée. Ses amis prélats de Limoges et de Périgueux furent un temps impliqués dans la recherche d'un compromis.

Mais le 21 janvier 1118, le pape Pascal II décéda, ce qui eut pour conséquence que Girard perdit son titre de légat pour redevenir simple évêque d'Angoulême.

Ceci lui permit de recentrer son action uniquement sur son diocèse.

C'est dans ce cadre qu'il demanda à son ami Guillaume d'Auberoche de lui dépêcher Géraud de Salles. Alors, ce dernier quitta bientôt le diocèse de Limoges pour se rendre dans le val de Courgeac, situé non loin d'Angoulême.

Là un ermitage intitulé « *Le Bournet* » avait semble-t-il vu le jour sur les terres du seigneur de Montmoreau (aujourd'hui Montmoreau-Saint-Cybard).

Grâce à l'appui de Girard <sup>24</sup> évêque d'Angoulême, maître Géraud de Salles intégra dans sa congrégation, cet ermitage du Bournet.

On ne peut rien dire de plus, car tous les actes de cette période ont disparu.

Géraud de Salles fut certainement de retour pour être au côté de son évêque Guillaume d'Auberoche, lorsqu'en cette fin d'année 1118, l'on procéda à la translation des ossements de l'ermite saint Avit pour les porter dans l'église du prieuré éponyme.

À la suite de quoi ce prieuré prit le nom de Saint-Avit-Sénieur<sup>25</sup>.

### **Le concile de Toulouse.**

La cité de Toulouse venait enfin de se libérer de l'occupation des Aquitains en rétablissant Alphonse son jeune comte, lorsque le 6 février 1119 en l'abbaye de Cluny, Girard évêque d'Angoulême souscrivit à l'élection d'un nouveau pape, Calixte II.

Le 8 juillet suivant, l'évêque Amiel-Raimond du Puy, eut l'honneur d'accueillir dans sa cathédrale Saint-Étienne de Toulouse, le nouveau souverain pontife.

On tint alors concile dans cette cité pour prendre des mesures contre les hérétiques qui s'activaient dans cette région.

On fit aussi défense aux moines, chanoines et autres clercs d'abandonner leur état sous peine d'être privés de la communion de l'Église. Cette dernière mesure visait à empêcher l'hémorragie de certains clercs, qui quittaient de leur propre initiative leur Église pour se faire ermites ou gagner d'autres communautés monastiques ou canoniales.

L'évêque Amiel-Raimond du Puy évoqua devant Calixte II, l'action de Géraud de Salles dans son diocèse qui avait conduit à la création du prieuré de Grandselve et dont il avait conseillé d'adopter les us et coutumes « à l'imitation de cisterciens ».

Après une courte halte à Saint-Théodard (= Montauban), Calixte II arriva à Périgueux le 3 août 1119 et fut pendant deux jours l'hôte de l'évêque, Guillaume d'Auberoche.

Décrivant au souverain pontife l'état de son diocèse, l'évêque de Périgueux ne manqua pas à son tour d'évoquer la façon dont son prieur Géraud de Salles avait créé l'ermitage de Cadouin.

Calixte II demanda à Guillaume d'Auberoche de faire le nécessaire pour transformer cet ermitage en abbaye et ce, en lui suggérant d'adopter le modèle cistercien.

Le pape exprima aussi la crainte de voir les ermites de Grandselve, laissés sans aucun contrôle, gangrenés par l'hérésie que l'on venait de dénoncer quelques jours plus tôt en concile à Toulouse.

Aussi, suggéra-t-il aussi de soumettre le prieuré de Grandselve à la future abbaye de Cadouin.

Ce souverain pontife a-t-il émis un décret voire une lettre pour convertir tous les ermitages géraudins en abbaye ? Rien n'est assuré mais nous allons y voir désormais fleurir le titre d'abbé.

Géraud de Salles fut-il présent à Périgueux lors de ces décisions ?

Qu'importe, le modeste prieur de Salles ne pouvait que s'incliner devant les exigences du pape Calixte II relayées par son diocésain, Guillaume d'Auberoche.

Il se remémora sans doute que feu son ami Robert d'Arbrissel avait lui aussi, dû céder aux pressions épiscopales et fixer ses adeptes à Fontevraud !

Puisque nous évoquons Robert et ce lieu, profitons-en pour dire que le pape Calixte II fit ensuite halte à Fontevraud le 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 1119. Il y procéda à la dédicace de l'église dans laquelle reposait le corps de Robert d'Arbrissel et confirma les statuts que ce dernier avait donnés à cette abbaye.

Pour aider Pétronille de Chemillé dans sa tâche, Guillaume Gilbert évêque de Poitiers, créa peu après les « *Confrères de Fontevraud* » qui outre les motifs religieux eurent aussi pour objectif de récolter des dons pour les moniales.

Cette abbesse l'informa de l'abandon des terres qu'elle avait fait en faveur de Géraud de Salles et de leur transfert aux ermites de Dordogne. Cela manifestement intéressa beaucoup ce prélat.



## **Cadouin et Le Bournet, transformés en abbaye.**

Géraud de Salles usa certainement de beaucoup de persuasion pour que les ermites de Cadouin acceptent de devenir moines et adoptent une règle « à l'imitation des cisterciens ».

C'est ainsi qu'en cet hiver 1119 on constate la présence d'un premier abbé à Cadouin, prénommé Henri. Il semble préférable de voir en lui le prieur de ces ermites élevé maintenant à cette dignité abbatiale, plutôt qu'un moine inconnu qu'aurait dépêché l'abbé cistercien de Pontigny.

Henri, abbé de Cadouin, songea à ériger à l'emplacement de son ermitage, un vrai monastère avec église, cloître, salle capitulaire et dortoirs, mais pour lancer ce vaste chantier de construction, il devrait attendre d'avoir reçu suffisamment de dons.

Informé de ce succès par son ami Géraud d'Auberoche, l'ancien légat Girard réclama aussitôt la venue de maître Géraud de Salles, en son diocèse d'Angoulême

Parvenu en ce diocèse, l'évêque Girard et maître Géraud se rendirent ensemble à l'ermitage charentais du Bournet.

Comme il venait de le faire à Cadouin, Géraud de Salles réussit à ce que les ermites acceptent eux aussi de se régulariser en suivant désormais la règle bénédictine, propre au monde monastique.

Alors l'ermitage du Bournet transformé en abbaye par Girard, à charge « ...d'un quart de livre d'encens que l'abbé du Bournet devrait donner annuellement et à perpétuité à l'évêque d'Angoulême et à ses successeurs... ».

Si la chronique de l'abbaye de Saint-Maixent (dite aussi de Maillezais) affirme que le premier abbé du Bournet fut un certain Guillaume, un acte plus fiable tiré de l'évêché d'Angoulême dit au contraire que ce dernier s'appelait Hélias (= Hélié)

## **Les abbayes poitevines des Alleuds et de l'Absie.**

Après le succès du Bournet, Girard évêque d'Angoulême rencontra Guillaume Gilbert. Il avait connu ce dernier bien avant son élection comme prélat de Poitiers, lorsqu'il n'était encore qu'archidiacre. À ce fondateur de la confrérie de Fontevraud, Girard fit l'éloge du modeste prieur de Salles. Ce qui incita l'évêque Guillaume Gilbert à vouloir à son tour stabiliser plusieurs ermitages poitevins créés par son prédécesseur.

Répondant bientôt à l'invitation de l'évêque Guillaume Gilbert, au printemps 1120, Géraud de Salles se prépara à gagner Poitiers. Henri, abbé de Cadouin décida de l'accompagner. Faisant halte en Angoumois en l'abbaye du Bournet, Hélié abbé de ce lieu, décida également de se joindre à eux. Dès lors tous trois gagnèrent de concert le diocèse de l'évêque de Poitiers.

Ayant rencontré Guillaume Gilbert, ils allèrent à l'ermitage dit « *des Alleuds* » situé en forêt de Melle près de Saint-Maixent (Deux-Sèvres).

Parvenus sur place, vers la fin mars 1120, l'évêque de Poitiers et maître Géraud de Salles transformèrent ce lieu en abbaye de Notre-Dame des Alleuds.

Selon la « *Chronique de Maillezais* » c'est un certain Pierre qui aurait alors été désigné comme premier abbé. Par contre on ignore quels furent les donateurs des lieux portant cette nouvelle abbaye qui de nos jours appartient au canton de Sauzè-Vaussais.

Dans la foulée, l'évêque Guillaume Gilbert conduisit Géraud de Salles et les abbés de Cadouin et du Bournet jusqu'au proche ermitage de l'Absie situé en forêt de Gâtine (canton de Moncoutant, arrondissement de Parthenay).

Cet ermitage était dirigé par un certain Pierre de Bunt, qui les accueillit bientôt.

Le mercredi 7 avril 1120 l'évêque de Poitiers, Guillaume Gilbert, laissa l'honneur au « *vénérable maître Géraud* » de désigner<sup>26</sup> Pierre de Bunt comme premier abbé de l'Absie.

## **Le prieuré poitevin des Châtelliers.**

Après cette création de l'abbaye de Notre-Dame de l'Absie, Géraud de Salles et les abbés se rendirent seuls aux Châtelliers situé dans l'actuel village de Saint-Girault (Deux-Sèvres). L'ermitage initial y avait été transformé depuis peu en prieuré. L'évêque Guillaume Gilbert, promit de les y rejoindre, aussitôt après avoir célébré les Pâques dans sa cathédrale de Poitiers.

Si Henri abbé de Cadouin et Hélie, son collègue du Bournet, supportaient tous ces voyages faits au pas de charge, il n'en était pas de même du vénérable Géraud qui montrait des signes évidents de fatigue.

Aussi, c'est un Géraud de Salles atteint d'une violente fièvre qui fut accueilli aux Châtelliers par le prieur Pierre de Vars et ses quelques ermites.

Le jour des Rameaux 1120, il dut être porté pour assister à la procession.

Si la « *Vita* » ne mentionne pas alors la rédaction d'un testament c'est que, nous l'avons vu, Géraud avait depuis longtemps réglé sa succession.

Le dimanche 18 avril, jour de Pâques, c'est à grand peine qu'il se fit une nouvelle fois porter jusqu'à l'oratoire de ce prieuré des Châtelliers.

Mais deux jours plus tard, le mardi 20 avril 1120, après avoir été longuement veillé par les abbés de Cadouin et du Bournet, le vénérable Géraud de Salles, s'éteignait.

On fit prévenir immédiatement l'évêque de Poitiers de cette tragique nouvelle.

L'abbé Henri de Cadouin n'ayant pas les moyens financiers pour rapatrier le corps de Géraud de Salles, il fut décidé de l'inhumer sur place <sup>27</sup>.

L'évêque Guillaume Gilbert arriva aux Châtelliers le dimanche suivant et présida la cérémonie de sépulture, au cours de laquelle on déposa le corps de Géraud de Salles dans le modeste oratoire de ce prieuré.

« *Ayant été diacre, c'est paré d'une dalmatique que la dépouille mortelle de Géraud fut placée à gauche de l'autel dédié à la sainte Vierge* ».

Les ermites n'ayant pas alors de vêtements spécifiques, le fait que Géraud fut inhumé en dalmatique, doit nous conduire à admettre qu'il a bien fini sa vie qu'en simple chanoine.

Le décès soudain de Géraud de Salles fit avorter la transformation du prieuré des Châtelliers en abbaye, car aussitôt après cette inhumation, l'évêque regagna sa cathédrale de Poitiers tandis que les abbés de Cadouin et du Bournet se mettaient en route vers leurs abbayes respectives.

Parvenu à son abbaye du Bournet, Hélie fit part de cette disparition à Girard, prélat d'Angoulême.

De son côté, ce fut Henri, abbé de Cadouin, qui rendit publique la mort de Géraud de Salles dans le diocèse de Périgueux.

Alors l'Église de Saint-Avit-Sénieur pria elle aussi pour le repos de l'âme de Géraud tandis que son prieuré de Salles-de-Cadouin et ses biens personnels entraient dans la mense communautaire. Veillant déjà sur le sépulcre de l'ermitage saint Avit, elle ne réclama pas le corps de son défunt chanoine séculier.

## **Dalon et Grandselve deviennent des abbayes.**

Malgré la disparition de Géraud de Salles, les prieurés de sa congrégation continuèrent à se transformer en abbaye sous l'impulsion des mêmes prélats.

Ce fut bientôt le cas pour celui de Dalon, où le 8 mai 1120, Roger fut nommé comme premier abbé et adopta une règle « *à l'imitation des cisterciens* ». Ce nouvel abbé sous les conseils d'Eustorge évêque de Limoges prit aussi le contrôle de l'ermitage de Mazerolles <sup>28</sup> (qui sera transformé plus tard en abbaye dite de « *Bonlieu* »).

À une date sans doute assez proche, le prieuré de Grandselve en Gascogne toulousaine, avec l'accord d'Henri abbé de Cadouin, accéda lui aussi au rang d'abbaye.

Selon la chronique dite de Maillezais ce fut un certain Etienne qui en fut le premier abbé. Les ermites de la « *Grandselve* » en devenant moines, ne pouvaient imaginer que ce lieu isolé au milieu des bois, deviendrait un jour la plus importante abbaye cistercienne du Languedoc.

### **L'abbaye des Nouveaux-Châtelliers.**

Pendant ce temps, aux Châtelliers, Pierre de Vars avait rejoint le Créateur. Son successeur, le prieur Géraud, décida de transférer son prieuré. Le nouveau site d'implantation retenu, parsemé de nombreux ruisseaux, était proche de l'ermitage initial.

Dès lors avec des matériaux modestes on commença à édifier un nouveau prieuré dans le village actuel des Châtelliers, ce lieu fut dit alors « *Nouveau-Châtelliers* ». Par opposition le prieuré-ermitage initial sis à Saint-Guirault prit dès lors le nom des « *Vieux-Châtelliers* ».

Bientôt les premiers bâtiments sortirent de terre, sans oublier bien entendu son oratoire.

Quand leur nouvelle résidence des Châtelliers ou « *Nouveau-Châtelliers* » fut apte à procéder au transfert des ermites on décida aussi de transporter dans la chapelle, la dépouille de maître Géraud de Salles.

Alors on ouvrit son tombeau et signe évident de sainteté on trouva son corps parfaitement conservé. Ce fut le 11 septembre 1121 selon la « *Vita Beati Giraudi* » que le corps de Géraud fut placé dans un sarcophage de pierre.

Quand Géraud, prieur des Châtelliers disparut à son tour il fut remplacé par un certain Aimeri. Celui-ci en 1129 affilia son prieuré-ermitage à l'abbaye de Clairvaux.

Devenu ainsi le premier abbé des Châtelliers, Aimeri entreprit la construction d'une abbaye selon le plan cistercien. La chapelle initiale fut dès lors agrandie et embellie. Alors un monument funéraire en marbre fut placé au-dessus du sarcophage en pierre contenant la dépouille de Géraud de Salles.

En 1156, l'église abbatiale des Châtelliers fut consacrée par Chalons, alors évêque de Poitiers.

### **Le destin manqué de Géraud de Salles.**

Vers Pâques 1249, Thomas septième abbé des Châtelliers, fit ériger une nouvelle église abbatiale. On trouva intacts les ossements de Géraud de Salles qui furent enveloppés dans des tissus de soie, puis déposés dans un sarcophage de marbre élevé sur six fines colonnes. Le tout étant placé dans le chœur derrière le « *ciborium* » du grand autel. Ceci facilita, l'accueil et la dévotion des nombreux pèlerins venus priés sur ce tombeau.

Malgré les nombreux miracles énoncés dans la « *Vita Beati Giraudi* », la très grande ferveur populaire et tous les efforts faits par les moines des Châtelliers, Géraud de Salles ne sera jamais canonisé. Si l'Église reconnut ses mérites en le qualifiant de « *Bienheureux* », il ne fut jamais déclaré officiellement comme saint.

Ensuite, les guerres de religion ont fait leurs ravages et les ossements de Géraud de Salles ont malheureusement disparu.

Toutefois, pour marquer son souvenir, un cénotaphe en granit a été créé en septembre 1990 à Saint-Guirault (ou Vieux-Châtelliers). Et ce, grâce aux bons soins de feu sœur Marie-Odile Langlet alors trappiste à Notre-Dame de Chambarand (Isère) et historienne remarquable de notre personnage. Devant une fontaine dite « *de saint Giraud* », ce petit monument fort élégant porte l'inscription suivante : « *Saint Giraud de Sales ermite fondateur d'abbayes, de Cadouin en Périgord aux Châtelliers, décéda ici le 20 avril 1120* ».

La modestie du lieu et de l'hommage sont bien à l'image de Géraud de Salles, personnage à la fois discret et très attachant.

## **En conclusion.**

On doit certainement, à la lumière de ces éléments, reconsidérer les écrits qui ont fait de Gérard de Salles un prétendu ermite-prédicateur itinérant. Pour voir en lui, non pas un homme d'Église plein de science comme a voulu nous le faire croire sa « *Vita Beati Giraudi* », mais plutôt son très humble serviteur.

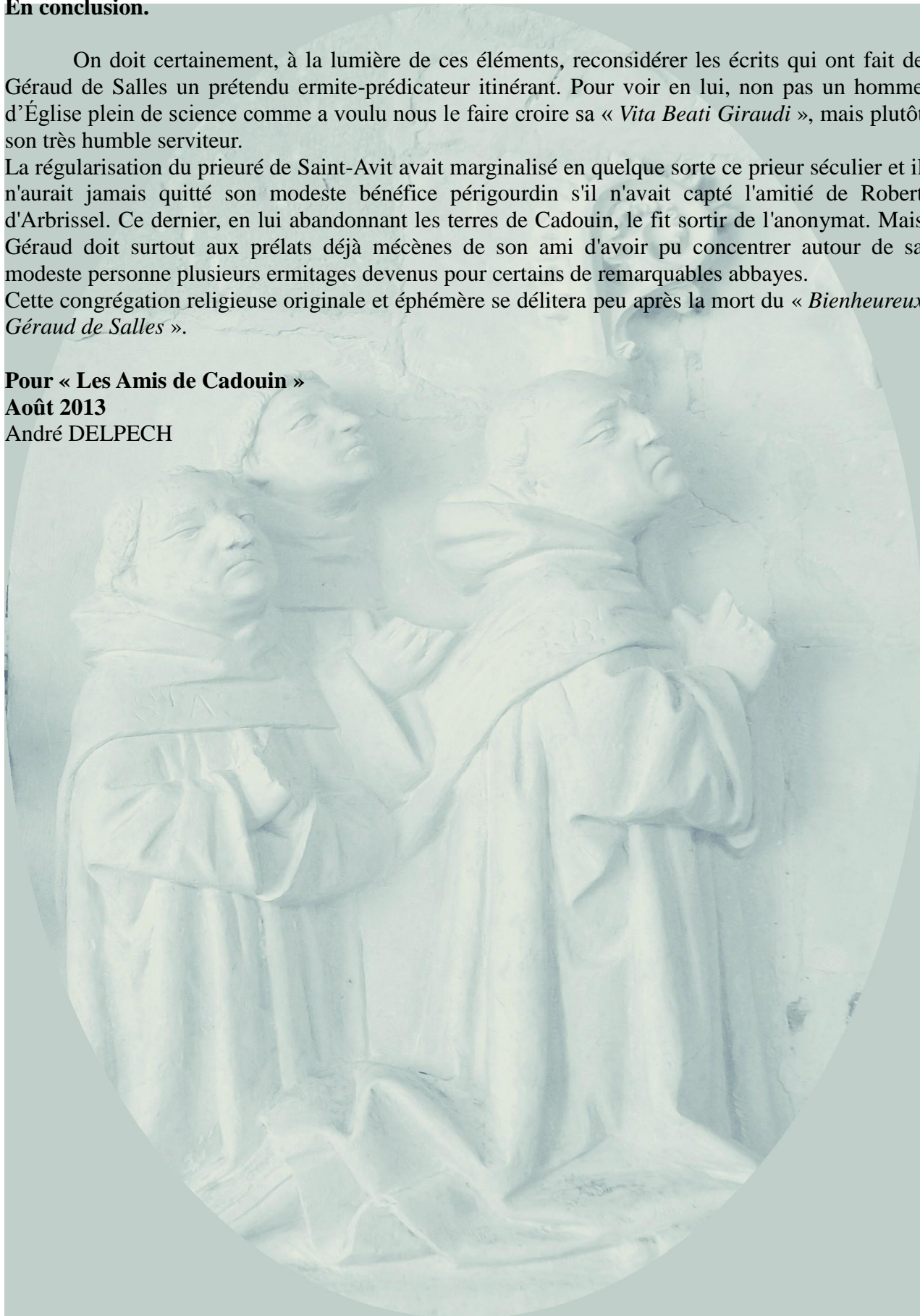
La régularisation du prieuré de Saint-Avit avait marginalisé en quelque sorte ce prieur séculier et il n'aurait jamais quitté son modeste bénéfice périgourdin s'il n'avait capté l'amitié de Robert d'Arbrissel. Ce dernier, en lui abandonnant les terres de Cadouin, le fit sortir de l'anonymat. Mais Gérard doit surtout aux prélats déjà mécènes de son ami d'avoir pu concentrer autour de sa modeste personne plusieurs ermitages devenus pour certains de remarquables abbayes.

Cette congrégation religieuse originale et éphémère se délitait peu après la mort du « *Bienheureux Gérard de Salles* ».

**Pour « Les Amis de Cadouin »**

**Août 2013**

André DELPECH



## Principaux lieux parcourus par Géraud de Salles.



### Notes

**Note 1** - La « *Vita Beati Giraldi de Salis* » dans *Amplissima collectio* Tome 6 col 994 ou dans *Bollandiste Acta Sanctorum Octobris* Tome 10 page 249 et suivantes.

**Note 2** - Cette recherche généalogique hasardeuse se complique dans la mesure où le chanoine Géraud sera nommé prieur de Salis aujourd'hui Salles-de-Cadouin. Est-ce pour cela que l'on prit l'habitude d'accoler à son prénom le nom de son petit prieuré ?

**Note 3** - Pour rendre compatibles les datations et faire de ces Grimaud et Foulque des soi-disant frères cadets de Géraud de Salles, le rédacteur de la *Vita* a pu être tenté d'intervertir l'ordre de naissance des trois frères ? Une étude sur les frères de Géraud reste impossible à produire. Aussi sous d'énormes réserves, voici ce qui en est généralement écrit.

Grimaud fut : Chapelain de Tusson, prieur à l'abbaye des Châtelliers puis abbé des Alleuds.

Certes un abbé des Alleuds prénommé Grimaud fut bien évêque de Poitiers et à ce titre inhumé à Fontevraud en 1141, mais rien ne justifie d'en faire un frère de Géraud. (Voir sur ce point les études de Marie-Odile Langlet et de Claude Andrault-Schmitt)

Fulco fut : Ermite à Boschaud près de Périgueux puis membre de l'abbaye des Châtelliers, il fut ensuite renvoyé à Boschaud avec d'autres moines des Châtelliers pour transformer cet ermitage en abbaye. C'est là dans la salle du Chapitre de Boschaud que ce Fulco aurait été inhumé en odeur de sainteté.

**Note 4** - Cette affirmation découle de son titre certain de prieur de Salles et du contexte, car les actes du prieuré de Saint-Avit-Sénieur alors dans le diocèse de Périgueux (aujourd'hui dans celui de Sarlat) ont complètement disparu pour cette période.

**Note 5** - BN -Fond Périgord- Lespine Tome 77 fol 54r° ou Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse - Par P. Gérard - Tome II - Acte 293-pages 1021/1022.

**Note 6** - Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse – Par P. Gérard - Tome II - Acte 281 pages 988/989.

**Note 7** - Le prieuré de Saint-Sernin de Toulouse deviendra une abbaye de chanoines que vers 1117.

**Note 8** - Pour preuve un autre clerc également prénommé Géraud s'occupait alors, sans être inquiété par son diocésain, d'une autre communauté érémitique qui se stabilisera également en relevant les murs de l'antique abbaye bénédictine de Ligeux, au nord de Périgueux.

**Note 9** - Cartulaire de l'abbaye d'Uzerche (Corrèze) du Xe au XIVe siècle. Par J.-B. Champeval Charte 33.

**Note 10** - Cartulaire de l'abbaye d'Uzerche (Corrèze) du Xe au XIVe siècle. Par J.-B. Champeval Charte 64.

**Note 11** - Histoire Générale du Languedoc - Éditions Privat - Tome V colonne 845 acte 451.

**Note 12** - Histoire Générale du Languedoc - Éditions Privat - Tome V colonne 846 acte 452

**Note 13** - BN -Fond Périgord- Lespine Tome 77 fol. 93 r° ou Cartulaire de l'abbaye de Cadouin par Jean Maubourguet Acte n° 2.

**Note 14** - BN -Fond Périgord- Lespine Tome 77 fol. 96 r°.

**Note 15** - BN -Fond Périgord- Lespine Tome 77 fol. 97 r°.

**Note 16** - BN -Fond Périgord- Lespine Tome 77 fol. 98 r° ou Cartulaire de l'abbaye de Cadouin par Jean Maubourguet. Acte n° 4.

**Note 17** - BN -Fond Périgord- Lespine Tome 77 fol. 105 r°.

**Note 18** - Gallia Christiania Tome XIII - Instruments- colonne 15.

**Note 19** - Gallia Christiania Tome XIII - Instruments- colonne 15.

**Note 20** - BN -Fond Périgord- Lespine Tome 77 fol. 94 r°. Cartulaire de l'abbaye Notre-Dame de Dalon par Louis Grillon. Archives en Dordogne-Etudes et Documents donne en acte I le récit tardif et résumé de la fondation de cette abbaye . Sous peine de dévier de notre but, on ne peut, développer ici tous les arguments visant à remettre en cause la date de 1114 pour celle de la fondation du prieuré de Dalon.

**Note 21** - Cartulaire de l'abbaye d'Uzerche (Corrèze) du Xe au XIVe siècle. Par J.-B. Champeval Charte 47.

**Note 22** – Souligons aussi que la majorité des modestes ermitages géraudins, une fois transformé en prieuré ou abbaye, quittera les profondeurs inconfortables des bois pour s'implanter dans des lieux généralement proches, mais plus aptes à accueillir un nombre plus important de religieux.

**Note 23** - Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Bonlieu - Copie de Don Col constitue BN Ms Lat 6196 pages 1 à 401. Une copie également est aux Archives Départementales de la Creuse Cote : H284-521 (accessible par internet).

**Note 24** - Girard évêque d'Angoulême légat du Saint-Siège (v. 1060-1136) par l'abbé Maratu. Signalons que la création de l'ermitage du Bournet pourrait être avancée à la date de 1116 lorsque cet évêque d'Angoulême vint en Périgord et régla un litige à Excideuil.

**Note 25** - Ce qualificatif « Sénieur » signifie que ce lieu était devenu le prieuré principal (= seigneur ou maître) de tous les autres prieurés et églises dédiées à saint Avit.

**Note 26** - Cartulaire de l'Absie par B. Ledain - Archives historiques du Poitou Tome 25 année 1895 page 7 Acte 30. Notons que Guillaume Gilbert évêque de Poitiers décédera le 4 août 1123 en l'abbaye de Fontevraud et y sera inhumé à gauche du maître autel.

**Note 27** – Voir détails dans Cartulaire de l'Abbaye Royale de Notre-Dame des Châtelliers par Louis Duval -Niort 1872.

**Note 28** - Cet ermitage de Mazerolles absorbé par Dalon, deviendra en 1141 l'abbaye de Bonlieu dans la Creuse.

#### **Notes additionnelles**

En 1123, Guillaume d'Auberoche, évêque de Périgueux, en présence d'Hélie abbé de Cadouin donnera à Raimond Guilhem abbé de Saint-Sernin de Toulouse, la défense et l'administration du chapitre de Saint-Avit en Périgord. BN -Fond Périgord- Lespine Tome 77 fol.120 r° ou Cartulaire de Saint-Sernin par P. Gérard - Tome III Acte 294 pages 1024/1025 (mais avec erreur de date 4 octobre 1133 au lieu du 4 octobre 1123).